
Discours de la députation de la commune de Mont-Marat, ci-devant Montmartre, qui témoigne de sa reconnaissance à la Convention pour avoir traduit devant le tribunal révolutionnaire les conspirateurs, lors de la séance du 4 germinal an II (24 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Discours de la députation de la commune de Mont-Marat, ci-devant Montmartre, qui témoigne de sa reconnaissance à la Convention pour avoir traduit devant le tribunal révolutionnaire les conspirateurs, lors de la séance du 4 germinal an II (24 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 294;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20381_t1_0294_0000_7

Fichier pdf généré le 23/01/2023

que les vôtres, vous l'avez bien conduit au milieu des terribles orages et vous le mènerez enfin, sain et sauf du port. Guerre aux tyrans, paix aux chaumières. Vive la République une et indivisible (1).

k

L'ORATEUR du district de Boulogne-sur-Mer. Citoyens représentans du peuple françois,

La Convention nationale est le palladium de la cause sacrée que nous deffendons. C'est dans la Convention nationale que nous trouvons le germe des vertus dont nous voulons établir l'Empire. Le vice peut corrompre quelques-uns de ses membres, le vice peut y exciter des orages, mais sa masse sera toujours pure et inébranlable.

La cime de la Montagne est appuyée sur des fondemens trop solides. Placés près de ce mont sacré, nous en deffendrons l'accès. Ce n'est qu'en nous foulant aux pieds que nos ennemis oseroient tenter de l'escalader ; nous en écraserons aussi les reptiles vénimeux, que l'hypocrisie avoit portés jusqu'au sommet, et que la raison, en donnant au monde l'exemple sublime d'un pouvoir qui se fait justice de lui-même, vient d'en précipiter.

Vive la Montagne. Nous périrons pour elle, ou plutôt nous vivrons avec elle. Périissent tous les tyrans. Vive la République (2).

l

L'ORATEUR de la Sté popul. de Nogent-sur-Seine. Législateurs,

Du salpêtre, répétons-nous sans cesse à toutes nos séances et semblable à la lumière qui parut au commandement que le créateur lui en fit ; le salpêtre paroît et s'accroît de jour en jour. Bientôt nous irons confondre nos succès avec ceux de tous nos frères de la République. Cet objet tel précieux qu'il soit, ne nous occupe pas seulement, les besoins urgents des deffenseurs de la patrie, ne nous sont pas moins sensibles.

La société vient de joindre, pour son compte, aux dons faits par les communes du district, 100 paires de souliers, 30 chemises, 4 draps, 18 serviettes, 60 livres de charpie, 2 paquets de bandes, 1 paire de bas. Ces efforts, sans doute, ne seront pas les derniers. Il passe peu de volontaires dénué de secours qui ne trouve dans son sein les secours de la fraternité et de l'humanité.

Législateurs, déjà nos ennemis sont en présence, mais ils apprendront, encore une fois, que la montagne, d'où vous les contemplez, est inaccessible pour eux. Restez donc à votre poste, courageux Montagnards, nous vous

l'avons dit plus d'une fois, point de trêve, point de paix que les tyrans n'ayent fléchi le genou devant la liberté.

Pour nous, nous surveillerons les intriguans, nous stimulerons les modérés, nous deffendrons les patriotes opprimés et dénoncerons avec courage les aristocrates et les malveillans. Le tems de l'indulgence est déjà loin de nous. S. et F. (1).

m

L'ORATEUR de la commune de Mont-Marat, ci-dev^t Montmartre. Législateurs,

Vous venez de donner un grand exemple à l'Univers, vous avez traduit au Tribunal révolutionnaire ceux de vos membres qui souillaient votre enceinte sacrée. Les perfides ! ils avaient voulu faire croire un moment aux tirans coalisés que la représentation nationale pouvait être corrompue... Nous leur dirons, nous, que la vertu réside toujours sur le Mont révéral, qu'il a toute notre confiance, et que nos bras sont ici pour le deffendre. Sentinelles vigilantes occupant un poste dont l'horizon est étendu, aussi vite que l'aigle qui fond sur sa proie, nous descenderions la hache à la main pour vous deffendre et exterminer ces monstres.

Tous vos moments sont précieux à la patrie ; Les nôtres, nous les employons à forger la foudre qui doit anéantir les ennemis de la Liberté (2).

n

L'ORATEUR du district de Reims annonce qu'il a été déposé par ce district, pour les besoins de la patrie, 75 marcs une once 7 gros et 30 grains en or, 7 525 marcs d'argent et vermeil, 72 marcs 4 onces 6 gros de galons brûlés, 1 216 marcs 3 onces 4 gros d'étoffes d'or et d'argent mis à la monnoie, joints à 614 336 livres de métaux meurtriers ; plus, 59 592 livres, 349 993 livres de métal de cloches, 144 634 livres de fer, 79 462 livres de plomb, 658 livres d'étain (3).

o

[Nevers, 29 vent. II] (4).

Citoyens législateurs,

Si jamais les citoyens du district de Nevers ont éprouvé une douce jouissance, c'est sans doute le 13 de ce mois.

Le montagnard Lefiot, député par la Convention nationale, a fait les épurations de toutes les autorités constituées dans le sein de la Société populaire de Nevers au milieu des cris

(1) C 299, pl. 1047, p. 27. Signé : HONTARRED (présid.), MASSIÉ (secrét.), PEBORDE (secrét.), JAUREGUY fils, LANUSSE, J.-P. LAGELOUZE, MORANCY, LAGELOUZE (agent. nat.), DAUGOS, GASSIAUX, JOS. JAUREGUY, MASSIÉ J^e, GASSIAT, CAZAUX, BRIBET, FR. PEYRAUBE, DECAMP, PEYRAUBE, HONTARRED, CASTAGNET, DARRIGAND, DARRIGADE, DARRIGAND, DRAGON, PENDANK, JAUREGUY puisné.

(2) C 298, pl. 1033, p. 43. Daté du 29 vent. II et signé : BARETS, DROYER, CHOME, DUTERTRE (agent. nat.).

(1) C 297, pl. 1017, p. 8. Signé : CHALETTE, MESNARD-BILLY (v. présid.), DEGAUD (secrét.). Mention dans M.U., XXXVIII, 77.

(2) C 298, pl. 1033, p. 46. Signé : GRINTELLE (maire), GAILLARD (agent nat.), DE BRAZ (présid. du C. Révol.), DRIEU (présid. de la Sté popul.), CAREY (v.-présid.), DUPREUIL (secrét.), B. DESPORTES (secrét. de la comm.), MARGUERIE (command^t de la garde nat.), LAGEOT, (secrét. greffier).

(3) B¹ⁿ, 7 germ. et 8 germ. (2 suppl^t).

(16) C 298, pl. 1033, p. 33. Mention dans B¹ⁿ,

(4) C 298, pl. 1033, p. 33. Mention dans B¹ⁿ,